

COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 novembre 2020 - Délibération n° BC2020/11/01

Objet : APPROBATION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DU POTENTIEL DES ANIMATIONS DU CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT DANS LE CADRE DU CONTRAT BOOST'ETER ET DE SON PLAN DE FINANCEMENT.

L'an deux mille vingt, le 10 novembre, à dix-huit heures trente, le Bureau communautaire de la Communauté de communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'Espace culturel Claude Chabrol, commune de Sardent, sur la convocation en date du 03 novembre 2020, qui lui a été adressée par M. Le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaients présents :

GAUDY Sylvain – LAPORTE Martine – SIMON-CHAUTEMPS Franck – COTICHE Thierry – SUCHAUD Michelle – GAILLARD Thierry – GRENOUILLET Jean-Yves – AUBERT Patrick.

Vote à scrutin ordinaire

En exercice	Présents	Votants			
8	8	8			
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
8	-	-	-	-	-

Vu les délégations du Conseil communautaire au Bureau communautaire définies par la délibération n°2020/07/31 du 29 juillet 2020 lui permettant de prendre toute décision concernant la passation, l'exécution et le règlement des marchés d'un montant initial compris entre 12 000 € HT et 49 999 € HT lorsque les crédits sont prévus au budget,

Vu la délibération n°2019/06/08 approuvant le cadre et les modalités de la contractualisation territoriale 2019-2023 avec le Conseil Départemental de la Creuse,

Vu la délibération n°2019/10/09 approuvant la stratégie partagée dans le cadre du « Contrat Boost'eter » avec le Conseil Départemental de la Creuse,

Considérant l'avis favorable des membres du Conseil de territoire réunis lors de la séance du 12 février 2020 sur le projet d'action « Développement du potentiel d'animation de l'accueil de loisirs intercommunal sur les thématiques environnementales et sportives »,

Le projet d'action concerne l'accueil de loisirs intercommunal aménagé en 2009 dans un cadre environnemental préservé, à l'orée de la forêt communale, près de l'étang de pêche. Ce site offre aux usagers un environnement naturel de première qualité toute en étant à proximité du centre bourg. Un cadre propice aux activités de pleine nature (offre déficitaire sur le territoire intercommunal).

- La cour extérieure (terrain de jeu de basket et de football) a besoin d'être rénovée car elle a subi les dégradations du temps. Le choix des matériaux de renouvellement du sol de la cour marque la volonté d'offrir une structure de qualité permettant la pratique sportive et récréative tout en mettant l'accent sur le choix environnemental de matériaux biosourcés et (dans la mesure du respect de la commande publique) locaux. C'est pour cela qu'il est envisagé de

déposer une couche géotextile recouverte de sablette afin d'éviter l'utilisation de produits phytosanitaires pour son entretien.

Envoyé en préfecture le 17/11/2020

Reçu en préfecture le 17/11/2020

Affiché le

ID : 023-200067189-20201110-BC20201101-DE

- Les jeux extérieurs sont dans le même état que la cour : Il est nécessaire de les remplacer et ainsi de répondre à l'évolution des normes de sécurité. Ces jeux représentent un espace de rencontres et de partage entre les enfants. Ils participent à leur sociabilisation. Les nouveaux jeux devront également répondre à des normes qualitatives environnementales.

Le centre de loisirs intercommunal est reconnu pour la qualité de ses activités proposées, notamment sportives. Afin de diversifier les activités il est important de s'équiper avec du matériel de qualité et permettre aux enfants de découvrir des pratiques sportives qu'ils ne feraient pas tout seul (par exemple l'escalade). En travaillant en partenariat avec les associations locales sportives, le centre de loisirs pourra se doter de matériel professionnel de qualité.

Dépenses prévisionnelles :

Nature des dépenses	Montant total en €	Montant en € phase 1 Octobre 2020	Montant en € phase 2 Décembre 2020
Réfection de cour en sablette	14 000	14 000	
Achat et installation de nouveaux jeux d'extérieur	12 500		12 500
Achat de nouveau matériel d'animation	10 000		10 000
Coût Total	36 500	14 000	22 500

Financement prévisionnel :

Nature des financements	Montant en €	Taux en %
Département	21 900	60
Autofinancement	14 600	40
Coût Total	36 500	100

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Bureau communautaire :

- Approuve le projet et le plan de finement prévisionnel.
- Autorise M. Le Président à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits,
Au registre suivant les signatures.
Pour extrait certifié conforme,



Le Président,
Sylvain GAUDY